



DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975	1.1.1990	1.7.1975

1. Dénomination de la fonction Technicien pour dentiste - ouvrier qualifié Technicienne pour dentiste - ouvrière qualifiée	Code fonction 7.07.012
--	-------------------------------

2. But de la fonction

Entretenir, réparer et confectionner tout genre de prothèse et appareil dentaire. Assumer le contrôle et la responsabilité de son propre travail

3. Description de la fonction

Le/la titulaire travaille au sein d'une hiérarchie structurée. Il/elle est à même d'effectuer les tâches spécifiques à son milieu de travail. Il/elle dispose, pour accomplir son travail, d'instructions écrites, verbales, d'empreintes, d'esquisses ou d'autres sources d'information.

Il/elle peut, en tout temps, recourir à la hiérarchie.

La fonction implique notamment :

- la confection, d'après les empreintes prises par le médecin-dentiste, de modèles en plâtre;
- la confection de prothèses fixes (inlays - couronnes - bridges);
- le façonnage de plaques, de dents artificielles en porcelaine ou de résine en vue de la confection des prothèses amovibles;
- le montage sur plaques, de dents artificielles en porcelaine ou en résine;
- l'ajustement occlusal, le dégrossissage et le polissage des prothèse fixes et amovibles;
- la confection de crochets et arcs métalliques et de diverses pièces de prothèse à l'aide de plusieurs types de matériaux;
- la cuisson au four de prothèses en porcelaine ou en résine;
- la réparation et l'entretien de tout type de prothèses;
- l'établissement de fiches de travail;
- l'exécution de tâches annexes propres au milieu de travail.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	E	A	E	Cl. max. 09
Points	22	7	26	5	25	Total 85